AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1780
FR0000033003-FS0845

1er août 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

TOUAX SCA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 juillet 2016, la société par actions simplifiée Zenlor[1] (25 rue Marbeuf, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 juillet 2016, le seuil de 5% du capital de la société TOUAX SCA et détenir 305 528 actions TOUAX SCA représentant autant de droits de vote, soit 4,36% du capital et 3,85% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation de capital de la société TOUAX SCA sans maintien du droit préférentiel de souscription[3].

[1] Contrôlée par la société Ovalto Investissement.
[2] Sur la base d'un capital composé de 7 011 547 actions représentant 7 975 125 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. notamment communiqué de la société en date du 26 juillet 2016 et prospectus visé par l'AMF le 19 juillet 2016 sous le n° 16-333.